

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 29

Artikel: Trois coeurs d'or
Autor: Denis, Théophile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chiens de faïence. Mais il y a une mesure en tout. La joie qui se traduit par un continuel désordre, par des chants, — si on peut les appeler ainsi, — à déchirer le tympan, et rendant impossible toute conversation; par des légèretés de langage qui mettent mal à l'aise les dames présentes, tout cela ne peut être considéré comme de la joie.

Et quel plaisir éprouve-t-on dans de pareilles promenades si, étourdi, impatience, irrité même, on soupire après le moment de sauter à bas du wagon.

Nous ne savons si notre faible voix sera entendue de la haute et puissante Compagnie du Jura-Simplon, mais nous nous permettons cependant d'exprimer le vœu que les avantages incontestables et les agréments que peuvent offrir au public les billets du dimanche, soient complétés par un peu de surveillance exercée dans les trains, surtout dans les trains du soir. Il suffirait pour cela qu'un employé y circulât de temps en temps pendant le trajet, pour voir ce qui s'y passe et inviter, au besoin, les turbulents à laisser en paix les gens plus calmes, qui ont aussi payé leur place et veulent pouvoir en jouir paisiblement.

A propos des noyers.

Depuis quelques mois, nous assistons à une razzia de noyers telle, que nous n'en avons pas encore vu de pareille dans la génération actuelle.

Comme toutes les puissances, la Suisse doit, pour maintenir, si possible, son prestige militaire, être fortement armée et prête à tout événement. Les progrès qu'on a réalisés dans l'armement individuel et l'introduction du fusil de petit calibre, nécessitent l'exploitation d'une quantité considérable de noyers pour les bois de fusils.

Les mauvaises récoltes de nos vignes, pendant plusieurs années, et la gêne qui s'en est suivie a décidé bon nombre de propriétaires à battre monnaie au moyen de leurs noyers. Et ça été pour beaucoup un serrement de cœur, de voir disparaître ces beaux arbres qui étaient l'orgueil des vergers, et s'en aller par lambeaux, ces témoins vivants de plusieurs générations. Car, chacun de ces arbres est une page vivante d'histoire et qui remonte le cours des âges. Beaucoup de propriétaires plantaient un arbre en souvenir d'un événement important, d'une naissance, d'un mariage, d'un procès ou d'un héritage, ou même d'une catastrophe.

Nous aurons aussi, cette année, les noyers dits de *Frauenfeld*, car nous connaissons plusieurs propriétaires qui ont destiné l'argent de leurs noyers à une visite au tir fédéral. A tous ceux-là je

souhaite bonne chance et je leur recommande chaudement de visiter les cultures du canton de Thurgovie, et, surtout, la manière de traiter les arbres fruitiers.

Beaucoup de possesseurs de noyers ont refusé net de les vendre, bien que le prix offert fût très avantageux. Mais, outre la rente annuelle de ces arbres qui est bien à considérer, il y a de ces sujets particulièrement beaux, élancés, vigoureux, sains dans toutes leurs parties, et dont le dôme majestueux a sa place obligée dans le paysage.

C'est un noyer semblable qui a abrité, près de la Menthue, cinq ou six générations de danseurs et de danseuses, qui ont transmis d'année en année les traditions chorégraphiques à la jeunesse des alentours.

Combien, dans ces plaisirs innocents, se sont mis la main dans la main pour satisfaire les besoins du cœur et continuer, comme leurs ascendants, les traditions de travail persévérant et d'économie qui distingue cette population.

Il est clair que si on continue pendant un certain temps à détruire les noyers, nous serons forcés de faire notre salade au lard. — ce qui n'est pas une calamité, — ou à descendre jusqu'à l'huile de sésame.

Quant aux bois de fusils, nous pensons que c'est la dernière fois qu'on fait appel au noyer pour cet objet. La partie du fusil pour laquelle on a jusqu'ici employé du bois, sera remplacée par une monture en papier comprimé, impénétrable à l'humidité, d'un calibre rigoureusement exact et d'un prix très inférieur à celui des bois actuels.

LÉO ANNITA.

Ce que disent les photographies.

La Nature publie le *fac-simile* de la photographie instantanée d'un jeune chat. Photographié à son insu, l'animal est reproduit dans une attitude des plus gracieuses; aussi le journal que nous citons recommande-t-il aux amateurs de s'exercer à faire ainsi le portrait des animaux, chiens, chats, bêtes de basse-cour et de ferme. Ces images auront des attitudes vraies, naturelles, sans pose et surtout sans prétention.

A ce propos *La Nature* rappelle ce que disait le spirituel Legouvé en feuilletant un album photographique de portraits humains:

« Ces gens-là sont bien plus ressemblants qu'ils ne se l'imaginent, car sans s'en douter, ils ont travaillé eux-mêmes à leur propre ressemblance; ils ont été à la fois modèles et peintres. Plus d'un, j'en suis sûr, en s'asseyant sur la chaise photographique, a pris sa pose préférée, sa physionomie de prédilection, celle qui exprime, non pas ce qu'il est, mais

ce qu'il croit être. En voici un, par exemple, qui sourit d'un air fin; évidemment, il se trouve spirituel. Cet autre, avec ses yeux levés au ciel et sa chevelure orageuse, appartient à la classe des poètes inspirés! Et je serais surpris si ce personnage qui vous regarde en face avec des yeux profonds, comme s'il voulait vous percer à jour, ne se disait tout bas: « Quel coup d'œil d'aigle est le mien! Rien ne m'échappe. »

Rien de semblable avec le portrait des bêtes.

TROIS CŒURS D'OR.

PAR THÉOPHILE DENIS

Vous l'avez rencontré plus d'une fois, ce grand diable d'homme à l'air bon et distrait, affublé d'un ample paletot aux poches bourrées de livres et de brochures. C'est le client le plus fidèle et le plus connu des petits bouquinistes qui, du pont Royal au pont Saint-Michel, tiennent boutique à ciel ouvert; c'est Sylvestre Boudier, modeste employé de ministère, qui consacre à la bibliophilie tous les instants que sa conscience lui permet de dérober à l'administration.

Boudier n'a pas le goût des livres, il en a la folie, la rage: c'est une infirmité. Vienne le dimanche ou tout autre jour de congé, s'il pleut et que les étalagistes des quais soient absents, Boudier est l'être le plus malheureux de la création. Mais si, à son lever, il aperçoit au ciel des promesses de sérénité, toutes les ivresses du paradis se donnent aussitôt rendez-vous dans ce cœur naïf. Il va pouvoir, de midi à quatre heures et demie, si c'est en hiver, de midi à huit heures, si c'est en été, plonger ses mains, sa tête, tout son être enfin, dans ces milliers de boîtes noires et poussiéreuses, dont la ligne séduisante s'allonge, sur la rive gauche de la Seine, avec non moins d'attraits, pour ses yeux, que cette file de palais qui, de l'autre côté, s'étend du pavillon de Flore à la colonnade du Louvre.

Brave homme! n'en rions pas, il a peut-être saisi le bonheur sous une des rares formes qu'il daigne revêtir ici-bas.

Il est pas mal de gens qui, comme Boudier, aiment les livres, et qui tirent de ce goût délicat de saines et abondantes jouissances. Mais beaucoup de ces amateurs sont riches, ou tout au moins dans l'aisance. Aussi leur plaisir ne saurait atteindre l'intensité de celui de Boudier, qui est pauvre, qui est sans ambition et qui sait se contenter de peu. Oh! quand ce peu lui arrive, il lui donne facilement les proportions d'une satisfaction royale.

Si Boudier assiste aux ventes des précieuses bibliothèques, c'est en simple curieux. S'il voit tel amateur fortuné conquérir dans la bataille des enchères, en y jetant l'or à pleines mains, les livres rarissimes, incunables, éditions *princeps* ou exemplaires uniques, il n'en éprouve aucune envie; il jouit du haut prix auquel on estime ces ouvrages, ses amis; il conserve intact son amour pour sa modeste collection et retourne avec la même ardeur à ses boîtes à quatre sous.

Ah ! il est bien mince, le budget personnel de Boudier.

C'est qu'aussi Boudier n'est pas seul au monde : il a une femme et une jeune fille, deux êtres charmants qui complètent son bonheur si largement ébauché par ses livres. Sa femme, ménagère économe, sait compter. Si Boudier à ses livres, elle aussi à le sien, un seul, rien que des chiffres. Elle y trouve les éléments de ce petit discours : « Mon ami, tes appointements sont de tant ; le loyer, la nourriture, l'habillement, l'instruction de Jeanne et les divers coûtent tant ; c'est écrit, regarde ; il reste... Tu vois ce qui reste ? Tu dois donc être bien content que je te donne cinq francs par semaine pour tes livres. »

En effet, Boudier est bien content. Mais parfois, en recevant sa pièce de cent sous, il cligne sournoisement de l'œil, se disant à lui-même : « Attends un peu que je te monte une bibliothèque avec un pareil crédit ! » C'est que Boudier a des occasions d'exécuter, à son ministère, des travaux supplémentaires pour lesquels il touche de bonnes petites gratifications. Et Mme Boudier a beau être une fine mouche, comme elle n'a pas de moyens de contrôle sur ces recettes extraordinaires, son gremlin de mari ne manque pas de prélever une sorte de dûme sur ces fonds de hasard.

Nous avons dit que Boudier possédait le bonheur parfait. C'est une erreur. Il est parfois la victime de cuisants remords. Tout en se blindant le cœur de cet égoïsme qu'on appelle une manie, il n'a pu en condamner l'entrée à l'amour paternel. Il aime donc passionnément sa fillette Jeanne. C'est une charmante créature de seize ans, dont la mine éveillée et riieuse contraste singulièrement avec les sévérités et les refrognements des tas de bouquins qui tapissent toutes les murailles de l'appartement.

Elle est terrible, cette Jeanne, comme tous les enfants qui ont l'esprit et le cœur sur la main.

— Papa, demande-t-elle souvent à Boudier, pourquoi ne nous conduis-tu jamais à la promenade, maman et moi ? Toutes mes amies, les dimanches et fêtes, vont ici ou là, dans les musées ou à la campagne, avec leurs pères, et toi tu te sauves toujours sur les quais. On dirait que tu n'es heureux que loin de nous.

Mme Boudier appuie toujours d'un sourire approbateur ces sermones absolument justifiés.

Boudier baisse alors la tête, balbutie quelque sottise excuse ou fait des promesses, et finit par battre honteusement en retraite dans son cabinet. Les remords l'y poursuivent et ne veulent bien le lâcher que lorsqu'il s'est juré de consacrer tout entier le premier dimanche à sa femme et à sa fille.

Mais on n'ajoute plus foi aux serments de Boudier et on a raison. Il n'en a pas encore tenu un seul.

Pauvre chère fillette ! elle a si bon cœur, qu'elle rit de ces trahisons, et lorsque, le soir, son père revient, assez penaud de son inqualifiable lâcheté, elle l'accable de caresses, pour qu'il ne croie pas un instant à sa rancune.

— Je suis un monstre ! dit alors Boudier en s'accusant tout haut.

— Va, ne te repens pas, petit père, dit sa

Jeannette, en lui sautant au cou, nous avons bien employé notre après-midi : nous t'avons raccommoqué quatre paires de chaussettes.

Pour le coup, Boudier n'y résiste pas ; il ne rit plus, il verse une larme d'attendrissement et recommence ses serments.

Par exemple, il faut le dire, ils sont accueillis par des éclats de rire.

C'est avec cette incrédulité railleuse que fut reçu, certain jour, un serment d'une autre espèce.

Ce jour-là, Boudier portait sur sa physiologie ce clair épanouissement qui était chez lui l'indice d'une bonne situation financière. Il avait touché, à son ministère, une indemnité, et il venait d'en donner ce qu'il avait bien voulu à Mme Boudier.

On était au commencement de novembre.

— La fête des demoiselles approche, dit-il en provoquant sa fille. Qu'est-ce que Jeannette désire que je lui achète pour la Sainte-Catherine ?...

Ce fut un coup de foudre. Jeanne ouvrait de grands yeux ; sa mère plus sceptique encore, haussait les épaules.

— Je jure... continuait Boudier.

— Ne jure rien ! s'écrièrent ensemble la mère et la fille, en posant vivement leurs mains sur la bouche du brave homme.

Et pourtant Boudier était sincère. Il insista donc auprès de sa fille, pour qu'elle se prononçât sur le genre de cadeau qui lui serait agréable.

Jeannette ne pouvait plus sans inconvenance douter plus longtemps de la bonne foi de son père.

— Ce que je voudrais, répondit-elle avec l'hésitation d'une ambitieuse qui va demander l'impossible, ce que je voudrais... non, c'est trop...

— Va toujours, ma chérie, on verra.

Et Boudier clignait de l'œil ! oh ! le scélérat !

— Eh bien ! soupira Jeanne avec effort, je voudrais une robe de soie, pour faire nos visites du nouvel-an.

— Et ça coûte ?...

— Mon Dieu, il en est de tout prix. Moi, je me contenterai d'une soie mince ; et puis je ne suis pas grande, ni forte. Dix mètres à cinq francs, ça suffirait. Je ne parle pas de la façon ; nous nous en chargerions, maman et moi.

— Donc, ça fait cinquante francs ?

— Hélas !

— Je ne dis pas non.

Boudier avait la contenance calme d'un homme rassuré. Le virement de fonds qu'il avait commis un instant auparavant s'élevait justement à la somme fabuleuse de cinquante francs. Mme Boudier qui ne pouvait admettre que son mari fût en mesure de réaliser ce qu'il avançait, croyait à une mystification. L'idée ne lui venait pas qu'il eût jamais l'audace de lui rendre un compte infidèle de ses recettes. Elle plaignait sa fillette, qui avait peut-être la naïveté d'espérer.

(A suivre.)

Lo lutenieint et lo calonier.

Quand on vâo fêrê djasâ lè dzeins, faut ètrê prâo mâlin po poâi lâo rivâ lè

cllious, quiet que diéssont ; sein quiet sè faut contentâ dè sè fêrê remotsi, et soveint dè sè fêrê fotrê dè sè.

Lâi avâi âo camp dè Bire on officier d'artillèri qu'avâi po monture on galé tsévau arabe que tracivè coumeint l'ouère. Stu officier étâi pî què la gratta po clliâo pourro z'artilleu et lè fasâi martsi à la badietta que ma fâi lo portavont pas dein lâo tieu. Lè sordâ respèttont et âmont gaillâ lè z'officiers que sont capablo et justo, tant sévêro que s'eyont ; mâ po clliâo que lè tarabustont et que lè traitont coumeint dâi tsins, l'est on outro affèrê ; sè font crosi, et lè sordâ sè font pas fauta d'ein derè pî què peindrè et dè le z'eimbètâ quand lo pâovont fêrê.

A cé mémo camp dè Bire, lâi avâi on calonier qu'avâi onna tapetta dâo diablo et qu'amusâvè destra sè camêrâdo, kâ l'ein avâi adé onna risiblia à derè.

On dzo, tandi lo répou, l'officier qu'avâi lo tsévau arabe et qu'étâi dè bouna cé dzo quie, fâ dinsè, âo calonier :

— Ditès no z'ein vâi onna bouna !

— Oh, n'ouzo pas, mon lutenieint, kâ se la dio vo porriâ vo fatsi.

— Nefâ, repond l'officier ; ditès pi.

— Eh bin, lâi fâ lo calonier, sèdè-vo la differeince que lâi a eintrè lo dézai dâo Sahara et lo camp dè Bire ?

L'officier coudi bin dere çosse et cein mâ ne trovâvè pas la bouna reponse, et à la fin, lâi dit : ye baillo lè clliâ.

— Eh bin, lâi fâ lo calonier, c'est que dein lo dézai dâo Sahara, l'Arabe montè su lo chameau, tandi qu'âo camp dè Bire, c'est lo chameau que montè su l'Arabe...

L'arâi failu ourè lè recaffâès dè tota la compagni. L'officier fe bin état dè rirè assebin, mâ rizâi dzauno, et po fêrê botsi clliâo z'èpouffâès, l'a étâ d'obedzi dè coumandâ : « Garde-à-vous ! »

La crémation. — Cette question, si souvent controversée, dit un journal français, est toujours à l'ordre du jour. La crémation répugne à nos mœurs, car, en dépit d'une propagande active et des facilités nombreuses accordées par le Conseil municipal de Paris, le crématoire du Père-Lachaise n'a reçu, du 31 août 1889 au 1^{er} janvier 1890, que 35 corps apportés par leurs familles.

La crémation, il est vrai, a un côté fort triste. L'appareil du Père-Lachaise, bien qu'alimenté par l'oxide de carbone, exige une grande heure pour accomplir sa besogne.

On se rappelle ce savant anglais, proposant « de distiller les corps jusqu'à réduction en cendres, et d'en retirer ainsi du gaz d'éclairage, sauf à avoir des appareils de lavage assez puissants. » Dès lors, le célèbre Thomson n'a cessé de prôner la crémation au point de vue industriel ; il trouve insensé de perdre chaque année les 200,000 livres d'excel-